Image not found or type unknown

Regroupement familiale sur place

Par **Potaxette**, le **14/01/2013** à **15:09**

Bonjour à tous !!
est-ce que quelqu'un parmis vous a dejà fait une demande de regroupement familiale sur place à la préfecture de Melun? svp, partagez vos parcours (durée de dossier etc...)
En ce qui me concerne, je suis venue en France pour faire mes études en 2004 donc j'ai un statut étudiant.Et Juin 2012, je me suis marié avec mon fiancé (lui titulaire d'un titre de sejour salarié).
Septembre 12 : j'ai déposé mon dossier de changement de statut étudiant en vie privée familiale à la préfécture de Melun.D'après la recherche que j'avais effectué , mon dossier sera traité comme "regroupement familiale sur place" vu que moi & mon mari,on est étrangers.
Depuis j 'ai plus de nouvelle par rapport à mon dossier malgré les apels télephoniques à la préfecture, les mails que j'envoye au service des etrangers ainsi que les lettres de relance :'(
Je suis un peu désespéree en ce moment...
merci pour votre réponse

Par **Calou0**, le **23/01/2013** à **15:11**

Bonjour,

Votre dossier est un simple dossier de changement de statut d'étudiant à vie privée et familiale.
Quand avez-vous déposé ce dossier ?
Etes vous en possession d'un récépissé ?
Pour savoir où en est votre dossier, le mieux est de se rendre directement sur place, sachant que le traitement des dossiers est souvent très long.
bien cordialement,
Pascale LAPORTE
Avocat à la Cour

Par **Potaxette**, le **23/01/2013** à **18:40**

Bonjour,
J'ai déposé mon dossier le 24/09/12
Depuis je suis retournée 3 fois à la préfecture pour avoir des informations par rapport à mon dossier, et la personne à l'accueil me dit toujours d'attendre car que c'est long (ça peut

prendre 6 mois jusqu'a 1 an).Elle m'a dit aussi que je n'aurais pas de récépissé tant que le dossier ne sera pas traité.
Du coup j'ai appellé à la préfecture pour en savoir plus, et la personne que j'ai eu au tél m'avait dit que mon dossier n'a pas encore étudier et il me dit d'envoyer une lettre de relance,et joindre avec la lettre ,mon titre de sej etudiant (qui a dejà expiré) + le titre de sej salarié de mon mari ainsi que notre livret de famille. Le jour même, j'en envoyé la lettre avec accusé de reception, jusqu'à maintenant je n'ai aucune réponse.
Merci de vore réponse

Par **Titom**, le **11/03/2013** à **01:22**

Bonsoir Potaxette,

Est-ce que finalement vous avez eu votre carte??
En fait, je suis dans le même cas (démarches) et aimerais savoir ce que la Préfecture vous a demandé comme 'documents/pièces à fournir'?
Merci d'avance pour vos réponses ;)
Bonne soirée!!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés